

**2008/816 - Attribution d'une subvention de 1 500 € à l'Association "La Main à la Page" pour son fonctionnement** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 03/11/2008, p. 1974)

Rapporteur : Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine

(Adopté.)